



ASSOCIATION

« SOLIDARITE ET ENFANCE HEUREUSE AU BENIN »

Siège : 36, rue Pierre Brossolette - 91130 Ris-Orangis

RNA : W912014868 N° SIRET : 902 211 994 00014

E-mail : enfanceheureusebenin@gmail.com

www.solidarite-enfanceheureuse.org

BULLETIN DE PARRAINAGE D'UN ORPHELIN (pour l'intégralité des charges)

Nom :

Prénom(s) :

Adresse :

Code postal / Ville :/.....

Tél (facultatif) :

Adresse mail :@.....

Je parraine un enfant orphelin à l'orphelinat "Les Béatitudes" au Bénin et je verse pendant 3 ans renouvelables :

915 €/an ou 91,50 €/mois (Année scolaire : 10 mois)

Chèque¹ à l'ordre de : **Solidarité et Enfance Heureuse au Bénin**

Virement² - Titulaire du compte : **SOLIDARITE ET ENFANCE HEUREUSE AU BENIN**

BANQUE POSTALE - IBAN : FR23 2004 1010 1255 4267 2J03 379 BIC : PSSTFRPPSCE

Merci de m'adresser un reçu fiscal.

Date :/...../.....

Signature :

⁽¹⁾ Merci d'envoyer votre chèque et ce bulletin au : 36, rue Pierre Brossolette - 91130 Ris-Orangis

⁽²⁾ En cas de virement, merci d'envoyer ce bulletin au : 36, rue Pierre Brossolette - 91130 Ris-Orangis

Les dons sont déductibles à 66% dans la limite de 20% du revenu imposable (article 200 du CGI)